

LA CONFESSION

DE LA BONNE FEMME,

ET CELLE

DU PÉNITENT

IDIOT ET RUSÉ,

*Qui n'expliquent pas le nombre de leurs
péchés.*



A ROUEN,

P. SEYER & BEHOURT;
impr. - Libr. rue du Petit-Puits.

O'R
1114

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux, un Livre qui a pour
titre : *La Confession de la Bonne Femme*,
dans lequel je n'ai rien trouvé qui puisse
en empêcher l'impression. A Paris, le 30
Avril 1735.

BIBLIOTHEQUE
LOUIS FERRAND
N° 4098

MAUNOIR.

Achat des Musées Nationaux
Musée des Arts et Traditions Populaires

89,379



LA CONFESSION
DE LA BONNE FEMME.

*Le Confesseur & la Pénitente parluse ,
qui dit trop.*

LA PÉNITENTE.

BON jour, mon Pere & bonne fête :
Comment vous portez-vous ?

Le Confesseur.

Dites votre Confession.

La Pénitente.

Mon Pere, je suis une pauvre femme
veuve, chargée d'enfans & de dettes ; je
n'ai ni ami ni abri ; tel me voit qui me
demande. Ah ! mon Pere, prêchez bien
pour les femmes veuves, & vous gagnerez
les œuvres de miséricorde.

A ij



Conf. Combien y a-t-il que vous n'avez été à confesse.

Pén. Il n'y a pas long temps; car, Dieu merci, j'ai coutume de me confesser souvent, depuis que j'ai ouï dire à un Prédicateur que nous devons toujours nous tenir prêts, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure de notre mort.

Conf. Dites - moi donc promptement combien il y a de temps?

Pén. Je vous dirai, mon Pere, que j'ai coutume de me confesser, s'il plaît à Dieu, tous les premiers Dimanches du mois, toutes les Fêtes de Notre-Seigneur, de Notre-Dame & des Anges, car je suis de la Confrérie du Rosaire, du Scapulaire, du Cordon, & de plusieurs autres.

Conf. Dites en un mot, si vous voulez, depuis quel temps vous ne vous êtes pas confessée.

Pén. Vous saurez, mon Pere, que je voulois me confesser Dimanche passé; mais il me survint tant d'embarras à la Maison, que je ne pus jamais m'en dégager, & j'eus même bien de la peine d'entendre la dernière Messe; si on ne l'eût pas dite un peu plus tard que de coutume, je crois que je l'aurois perdue.

Conf. Ne voulez-vous pas me répondre? En un mot, combien y a-t-il de

temps que vous vous êtes confessée.

Pén. Il y a un mois tout juste, car c'étoit le quatrième jour du mois passé, & nous sommes au cinquième du mois courant: or comptez, mon Pere, vous trouverez justement que.....

Conf. C'est assez; ne parlez point tant, & dites en peu de mots vos péchés.

Elle raconte ses péchés passés.

Pén. J'AI un enfant qui est le plus méchant garçon que vous ayiez jamais vu; il jure, il bat sa sœur, il fuit l'école, il dérobe tout ce qu'il peut pour jouer, il fuit des méchans frippons; l'autre jour, en courant, il perdit son chapeau. Enfin, c'est un méchant garçon, je veux vous l'amener afin que vous me l'endoctriniez un peu, s'il vous plaît.

Mais, mon Pere, j'ai une fille qui est encore pire; elle est opiniâtre, elle n'obéit jamais; je ne la peux faire lever le matin, je l'appelle cent fois: *Marguerite*. Plaît-il, ma Mere? *Leve-toi promptement & descends*. J'y vais. Elle ne bouge. *Si tu ne viens maintenant, tu seras battue*. Elle s'en moque. Quand je l'envoie à la ville, je lui dis: *Reviens promptement, ne t'amuse pas*. Cependant elle s'arrête à toutes les portes comme l'âne du Méunier; elle

babille avec tous ceux qu'elle rencontre ; & , quand elle a fait tout cela , je la bats : ne fais-je pas bien , mon Pere ?

Conf. Dites-moi vos péchés , & non pas ceux de vos enfans.

Pén. Il se trouve , mon Pere , que nous avons dans notre rue une voisine qui est la plus méchante de toutes les femmes ; elle jure , elle querelle tous ceux qui passent ; personne ne la peut souffrir , ni son mari ni ses enfans , & bien souvent elle s'enivre. Et vous me dites , mon Pere , quelle est celle-là ? C'est....

Conf. Ah ! gardez-vous bien de la nommer ; car , à la confession , il ne faut jamais faire connoître les personnes dont vous déclarez les péchés.

Pén. C'est celle qui vient se confesser après moi ; grondez-la bien , car vous ne lui en sauriez trop dire.

Conf. Taisez-vous donc , ne parlez que de vos péchés , & non pas de ceux d'autrui.

Pour dire un péché de deux mots , elle raconte des histoires.

Pén. Vous savez , mon Pere , mon ami , qu'un jour je me levai de bon matin pour m'en aller au marché , j'appellai ma voisine : Voisine. Plait-il ? Voulez-vous venir au marché

avec moi ? Fort volontiers , dit-elle , attendez-moi. Venez donc vite , tout-à-l'heure , tout-à-l'heure. Nous allons ensemble à la boucherie ; je voulois acheter de la viande , on me vouloit donner tantôt de la brebis (car je la connois fort bien , elle n'est pas mal aisée à connoître) , tantôt d'un endroit où il n'y a que des os , je ne voulois pas en prendre ; car , mon Pere , nous avons des Boucheres que Dieu fait , prêchez bien contr'elles , elles n'ont point de conscience.

Conf. Ah ! dites-moi promptement vos péchés.

Pén. Tout maintenant , mon Pere. Comme je vis que je ne pouvois pas trouver mon compte à la boucherie , j'allai à la poissonnerie acheter des carpes ; on me les vouloit vendre douze sols la piece , encore elles étoient toutes pourries. Que dites-vous de cela , mon Pere ? N'est-ce pas une honte ? Il n'y a pas de police.

Conf. Laissez-moi toutes ces histoires , & dites vos péchés.

Pén. Hé bien , mon Pere , pour couper court , puisque vous êtes pressé , j'allai acheter quelques herbes , des chous & de la salade de chicorée.

Conf. Dites donc vos péchés.

Pén. Ayant fait ma provision, je reviens à la maison toute seule, car ma voisine s'arrête encore au marché, parce qu'elle y a toujours beaucoup affaire avec plusieurs revendeuses.

Conf. Ne voulez-vous pas achever?

Pén. Tout-à l'heure, mon Pere, tout-à l'heure. Quand je fus à ma porte, je m'aperçus qu'on m'avoit pris un peu de fumier que j'avois amassé à ma rue; quand je vis cela, Dieu fait, la colere me monta à la tête; car vous savez, mon Pere, qui perd le bien, perd le sang. Je criai à ma fille: Marguerite. Plaît-il, ma mere? Qu'est devenu ce fumier? Je n'en fais rien, dit-elle. Je demande à toutes mes voisines qui me l'avoit pris? Ce n'est point moi, disent-elles, ni moi, ni moi. Alors je leur dis, de celui qui l'avoit pris: Que le diable l'emporte. Et voilà tout.

Elle fait des dénombrements inutiles.

Pén. J'ai dit des imprécations à mon fils, à ma fille, à mon valet, à ma servante, au compagnon, à l'apprenti, au voisin, à la voisine. J'ai dit à mon enfant: Que puisses-tu crever, que la peste te vienne, que le malin esprit t'emporte. J'ai querellé un homme, je lui ai dit: Vaurien, bellure, larron, ivrogne, sac

à vin, voleur, pendard, brigand, coquin, excommunié, &c.

Conf. Il ne faut pas répéter ici tout ce que vous avez dit, il faut dire seulement que vous vous êtes impatientée contre plusieurs personnes, & que vous leur avez dit tout ce qui vous venoit à la bouche.

Elle répète des paroles superflues.

Pén. **M**ON Pere, j'ai juré; mon Pere, j'ai menti; mon Pere, j'ai grondé; mon Pere, j'ai murmuré.

Conf. Laissez aussi ce mon Pere, & dites seulement, j'ai juré, j'ai menti.

Pén. J'ai maugréé, je m'en accuse; j'ai murmuré, je m'en accuse; j'ai menti, je m'en accuse; j'ai médit, je m'en accuse.

Conf. Laissez aussi ces mots que vous répétez souvent: Je m'en accuse.

Pén. J'ai mal parlé; j'en demande à Dieu pardon; j'ai menti, j'en demande à Dieu pardon; j'ai été indévoté, j'en demande à Dieu pardon.

Conf. Il est superflu d'ajouter ces mots: J'en demande à Dieu pardon.

Pén. Je n'ai pas aimé mon prochain, je m'en accuse comme Dieu le connoît; je n'ai pas donné assez bon exemple à mes domestiques, je m'en accuse comme Dieu le connoît; je n'ai pas bien réglé

mes sens , je m'en accuse , comme Dieu le connoît.

Conf. Laissez aussi toutes ces formules qui ne servent de rien.

Pén. J'ai menti à mon escient.

Conf. Laissez aussi cet à mon escient.

Elle s'accuse de ce qui n'est point péché.

Pén. **A**h ! mon Pere , j'ai fait un grand péché. Ah ! le grand péché. Hélas ! je serai damnée. Quoique mon Confesseur m'ait défendu de n'en rien dire jamais , néanmoins je vais vous le déclarer.

Conf. Ne le dites point ; puisque votre Confesseur vous l'a défendu , je ne le veux point entendre.

Pén. Ah ! n'importe , je veux vous le dire ; c'est un grand péché : J'ai battu ma mere.

Conf. Vous avez battu votre mere ! Ah ! misérable , c'est un cas réservé , & un crime qui mérite la potence. Et quand l'avez-vous battue ?

Pén. Quand j'étois petite , à l'âge de quatre ans.

Conf. Ah ! simple : Ne savez-vous pas que tout ce que les enfans font avant l'âge de raison , qui est environ l'âge de sept ans , ne sauroit être péché ?

Pén. J'ai désiré la mort dans l'impatience.

Conf. Mais auriez-vous bien voulu être morte tout de bon ?

Pén. O que nenni : Je l'ai désiré à mon enfant.

Conf. Auriez-vous voulu qu'il lui fût arrivé quelque mal ?

Pén. Ah ! Dieu l'en préserve.

Conf. Pourquoi dites-vous cela ?

Pén. Je me suis fâchée du bien d'autrui.

Conf. Est-ce que par envie vous avez été affligée que les autres eussent du bien ?

Pén. Non ; mais j'aurois souhaité que le bon Dieu m'en eût donné autant. Je me suis réjouie de la mort d'un fils que j'avois qui étoit muet , aveugle & paralytique.

Conf. Pourquoi vous êtes-vous réjouie ? Est-ce parce que vous lui vouliez du mal ?

Pén. Non ; mais parce que je me vois délivrée d'une grande peine qu'il nous donnoit à tous.

Conf. Cela n'est point péché.

Pén. Je me suis réjouie de la mort de mon oncle , qui m'a laissé son héritage.

Conf. Vous êtes-vous réjouie de sa mort , ou seulement d'avoir son héritage ?

Pén. Ce n'est que d'avoir son héritage.

Conf. Cela n'est pas un péché.

Pén. J'ai jugé témérairement d'un garçon & d'une fille que j'ai vus en cachette se comporter mal.

Conf. Cela n'est pas un péché ni un jugement téméraire, quand ils vous donneront juste sujet de juger mal d'eux, & vous pécheriez si vous jugiez qu'ils font bien.

Pén. J'ai travaillé les Fêtes & les Dimanches,

Conf. Quel travail avez-vous fait?

Pén. J'ai attaché avec un point d'aiguille le corset de mon enfant.

Conf. Cela n'est rien.

Pén. J'ai juré Dieu.

Conf. Vous avez juré Dieu! Voilà qui est fort scandaleux en une femme. Et comment disiez-vous?

Pén. Je disois ma foi.

Conf. Cela ne s'appelle pas jurer Dieu, mais seulement jurer sa foi; &, quoiqu'il ne la faille jamais jurer, ce n'est pas toujours un péché.

Pén. J'ai blasphémé.

Conf. Comment disiez-vous?

Pén. Je disois chienne à ma vache.

Elle augmente le nombre de ses péchés.

Pén. J'ai dit de grandes imprécations à mon enfant.

Conf. Combien de fois depuis votre dernière confession?

Pén. Dix mille fois.

Conf. Comment en pouvez-vous avoir tant dit depuis un mois?

Pén. Ah! mon Pere, je n'en ai dit en tout que sept ou huit; mais j'aime mieux en dire plus que moins.

Conf. Il ne faut jamais dire plus de péchés que ce que vous croyez en avoir fait.

Elle emploie des formules de routine qui ne servent de rien.

Pén. **M**ON Pere, je suis une très-grande pécheresse, remplie d'amour-propre & d'imperfections; j'ai grand besoin de me corriger; je tombe toujours dans les mêmes fautes; je n'ai pas fait la pénitence qui m'a été enjointe avec toute la dévotion requise.

Conf. Ne me dites rien de tout cela, car cela ne signifie rien.

Pén. Je n'ai pas aimé Dieu de tout mon cœur, de toute mon ame & de toutes mes forces, ni mon prochain comme moi-même.

Conf. Laissez aussi tout cela.

Pén. Mais, mon Pere, je l'ai appris dans un livre, & je ne me confesse jamais autrement.

Conf. C'est pour cela que jamais vous ne vous confesserez bien.

Pén. Je ne viens point à ce Sacrement

de Pénitence avec la précaution ni avec la contrition qu'il faut.

Conf. Si cela est, allez donc vous mieux préparer.

Pén. Mais j'ai fait le mieux que j'ai pu.

Conf. Puisque vous avez fait le mieux que vous avez pu, ne vous accusez pas de n'avoir pas fait ce que vous pouviez.

Pén. Je n'ai pas donné ma première pensée à Dieu.

Conf. Lui avez-vous donné la seconde & la troisième ? Ne voyez-vous pas que tout ce que vous dites-là n'est qu'un amusement.

Elle fait des demandes indiscrettes.

Pén. **M**ON Pere, enseignez moi donc un peu comment il faut faire pour se bien confesser.

Conf. Je n'ai pas le loisir ici, mais allez au Catéchisme, vous l'apprendrez.

Pén. Puisque vous n'avez pas le loisir, je vous prie de m'enseigner au moins l'Oraison de sainte Marguerite, ou l'*Obscuro*, & je prierai Dieu pour vous.

Conf. J'ai encore moins de loisir pour cela.

Pén. Je vais donc dire toutes les prières que je dis en me levant & en entendant la Messe, pour voir si je les dis bien.

Conf. Bonne Femme, on ne vient à confesse que pour dire ses péchés.

Pén. Hé bien, mon Pere, laissons donc tout cela, & parlons d'une sœur que j'ai, qui est extrêmement pauvre, & qui a cinq ou six enfans qui meurent de faim; je vous prie de lui faire quelque charité, car elle en a bien besoin.

Conf. On ne doit point demander ni donner l'aumône à la confession.

Pén. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire, de peur de vous importuner. Il y a un homme en cette Ville qui me doit dix écus depuis plus de dix ans; je n'en puis avoir aucune raison, quoique je lui aie fait parler par plusieurs personnes. Je vous prie de me faire payer.

Conf. Amenez-le-moi, je l'exhorterai à le faire.

Pén. Il ne voudra pas venir; mais il faut, s'il vous plaît, que vous l'alliez trouver.

Conf. Je ne peux pas y aller. Tirez-vous delà, faites place aux autres, & ne me faites pas perdre davantage de temps. Allez apprendre à vous mieux confesser.



LA CONFESSION
DU PÉNITENT
IDIOT ET RUSÉ,

Qui ne dit pas assez.

*Premièrement il n'explique point le nombre
de ses péchés.*

*Pén. MON Pere, je ne me suis pas
confessé depuis six mois, &
depuis ce temps j'ai juré Dieu.*

*Conf. Combien de fois avez vous juré ?
car il faut déclarer le nombre.*

Pén. C'a été bien souvent.

Conf. Mais combien de fois à-peu-près ?

Pén. Plus souvent qu'il ne faudroit.

Conf. Mais combien de fois ?

Pén. Tant de fois que je ne le saurois dire.

Conf. Est-ce deux fois ?

Pén. Oui, mon Pere.

Conf. Est-ce cent fois ?

Pén. Je crois qu'oui.

Conf. Est-ce cent & dix fois ?

*Pén. Oui, mon Pere, mettons-en tant
que vous voudrez, je ne vous puis pas
mieux dire.*

Pén.

*Pén. J'ai querellé mon frere, & me suis
emporté contre lui.*

Conf. Combien de fois ?

Pén. Toutes les fois que je l'ai vu.

Conf. Combien de fois l'avez vous vu ?

*Pén. Toutes les fois qu'il est venu à la
Ville.*

Conf. Combien de fois y est il venu ?

Pén. Plus souvent que je n'eusse voulu.

Secondement, il accuse ses péchés.

Conf. A YEZ-VOUS dit des menfonges ?

*Pén. A Oui, mon Pere; mais qui s'en
pourroit taire ?*

Conf. L'avez vous maugrée ?

*Pén. Oui; ma femme en est la cause,
car elle est si méchante qu'elle me fait
damner.*

Conf. L'avez-vous battue ?

*Pén. Elle est bien forte, mais elle n'en
vaut pas mieux,*

Conf. N'avez-vous rien dérobé ?

*Pén. J'ai dérobé un boisseau de bled à
mon maître, mais c'est peu de chose.*

Conf. Combien valoit-il ?

Pén. Un écu.

Conf. Il faut le payer.

*Pén. Mais il me retient un écu de mes
gages.*

Conf. Pourquoi vous le retient-il ?

Pén. Parce que je lui ai rompu un outil qui valoit un écu.

Conf. Il faut donc payer son outil.

Pén. Mais ne s'en est-il pas payé ?

Conf. Voulez-vous que cet écu paie l'outil ?

Pén. Oui.

Conf. Il faut donc payer son bled.

Pén. Ne s'en est-il pas payé, puisqu'il me retient un écu de mes gages ?

Troisièmement, il n'explique point l'espece de ses péchés.

Pén. J'ai dit du mal.

Conf. Quel mal avez-vous dit ; car jurer, c'est dire du mal ; mentir, c'est dire du mal ; détracter, c'est dire du mal. Avez-vous mal parlé d'autrui ?

Pén. Oui, mon Pere.

Conf. Quel mal avez-vous dit ? car il faut expliquer la grièveré de la détraction, devant combien de personnes vous avez détracté ; si cela a porté & si cela porte encore quelque dommage au prochain, & quelle sorte de dommage, & depuis quel temps. Dites-moi ce que vous avez dit ?

Pén. J'ai dit celui-là est ceci, celui-ci est cela.

Conf. Mais que disiez-vous en particulier ?

Pén. Je disois celui-ci est cela, celui-là est ceci. Vous entendez bien, mon Pere, j'ai menti.

Conf. Il faut expliquer si votre mensonge a porté, & s'il porte encore dommage à quelqu'un, & la quantité du dommage : dites-le donc.

Pén. Et qui le sauroit dire ?

Ce qui suit représente les fourberies des Pénitens qui commettent de grandes injustices, ne s'accusent que du moindre qui les accompagne ; & , quoique l'exemple qu'on emploie ici n'arrive peut-être jamais, il exprime néanmoins fort naïvement ce qu'on veut représenter.

Pén. J'ai dérobé des ciseaux.

Conf. Que valaient-ils ?

Pén. Trois ou quatre sols.

Conf. Il faut les rendre.

Pén. Je vous prie mon Pere, de me donner une autre pénitence.

Conf. Je ne vous en saurois donner d'autre, car il faut restituer nécessairement ce qu'on a dérobé.

Pén. Je n'oserois le faire.

Conf. Il n'est pas nécessaire que vous vous déclariez ; mais vous les rendrez secrètement, si vous voulez, ou les ferez rendre par quelqu'autre.

Pén. Mon Pere, je ne puis les ren-

dre : donnez-moi s'il vous plaît ,
quelqu'autre pénitence.

Conf. Pourquoi ne les pouvez-vous
pas rendre ?

Pén. C'est que ces ciseaux étoient
attachés à une chaîne d'argent qui étoit
au bout.

Conf. Quoi ! vous vous accusez d'avoir
dérobé des ciseaux de quatre sols , &
vous ne dites pas que vous avez dérobé
une chaîne & commis un si grand péché
mortel. Qu'avez-vous fait de cette
chaîne ?

Pén. Je l'ai vendue dix écus , mais
elle en valoit au moins quinze.

Conf. Je vous ordonne donc de resti-
tuer quinze écus.

Pén. Pourquoi quinze ? Je serois bien
fort de restituer quinze écus d'une chose
dont je n'en ai eu que dix. Que celui-là les
rende qui l'a achetée à si bon marché.

Conf. Mon ami , vous devez rendre ,
non pas autant que vous avez vendu la
chaîne dérobée , mais autant qu'elle
valoit. A qui étoit la chaîne ?

Pén. Elle n'étoit à personne , car je
l'ai trouvée.

Conf. Ah ! si vous l'avez trouvée , ce
n'est pas un larcin , pourvu que vous
la rendiez à celui qui l'a perdue.

Où l'avez-vous donc trouvée ?

Pén. Je l'ai trouvée pendue auprès
de l'Autel d'une Chapelle où on l'avoit
donnée par dévotion.

Conf. Ah ! misérable , vous avez fait
un péché mortel & un sacrilège qui
mérite la prison , & vous ne vous accusez
que d'avoir dérobé des ciseaux. Qu'avez-
vous encore dérobé ,

Pén. Un feuillet de papier.

Conf. Quel étoit-ce ?

Pén. C'est peu de chose.

Conf. Quoi qu'il en soit , néanmoins il
le faut rendre , si le Maître en a besoin.

Pén. Mon Pere , je ne le saurois
rendre , parce que je l'ai brûlé.

Conf. Et pourquoi l'avez-vous brûlé ?

Pén. C'est qu'il étoit attaché au livre
d'un Hôpital à qui je payois une rente
annuelle ; & , tous les ans , on me venoit
tourmenter pour le paiement , mais
aujourd'hui ils me laissent en repos.

Conf. Quoi ! vous appelez cela un
larcin d'un feuillet de papier. Combien
valoit le fonds de cette rente ?

Pén. Il valoit deux cens francs.

Conf. Il en faut faire la restitution.

Pén. Hé bien , mon Pere , pour payer
ce feuillet de papier , je restituerai deux
liards à l'Hôpital.

Conf. Je vous ordonne de restituer, non deux liards de papier, mais les deux cens francs de fonds de cette rente, & les arrérages du revenu que vous n'avez pas payés.

Il s'obstine contre son Confesseur.

Conf. **V**OULEZ-VOUS du mal à quelqu'un?

Pén. Nous ne nous parlons pas mon frere & moi.

Conf. Depuis quel temps?

Pén. Depuis plus de six ans.

Conf. Allez donc vous réconcilier avec lui, puis vous reviendrez vous confesser.

Pén. Je vous promets, mon Pere, que je le ferai.

Conf. Vous êtes-vous confessé autrefois de cette inimitié?

Pén. Oui, mon Pere, & j'ai toujours promis de me réconcilier.

Conf. Vous êtes-vous confessé de tous ces larcins que vous venez de déclarer?

Pén. Oui, mon Pere.

Conf. Que vous disoit votre confesseur?

Pén. De fort bonnes raisons.

Conf. Ne vous ordonnoit-il pas de restituer?

Pén. Oui, mon Pere; mais j'ai toujours eu bonne volonté.

Conf. La volonté n'est pas bonne si elle

n'est efficace, & si elle ne fait ce qu'elle peut faire. C'est pourquoi, puisque jusqu'à présent vous avez toujours trompé vos Confesseurs, je ne puis me fier à vous. Allez donc vous réconcilier avec votre frere, & restituer tous vos larcins, & ensuite je vous donnerai l'absolution.

Pén. Donnez-moi cependant l'absolution, & je vous promets que je le ferai.

Conf. Allez le faire, & ensuite je vous la donnerai.

Pén. Je veux communier tout à l'heure.

Conf. Vous ne sauriez pas bien communier que cela ne soit fait.

Pén. Mais je vous promets que j'ai bonne volonté, & que je le ferai.

Conf. Puisque vous avez si souvent manqué de parole, on ne se doit plus fier à vous.

Pén. Mais que dira-t-on, si on voit que vous me renvoyez sans absolution?

Conf. Afin qu'on n'y prenne pas garde, je vous donnerai seulement la bénédiction, & l'on croira que c'est l'absolution.

Pén. Ah! donnez-moi donc l'absolution, s'il vous plaît.

Conf. Je ne puis pas le faire sans me damner, & sans vous damner vous-même.

Pén. Je n'ai jamais vu un tel Confesseur.

Conf. Tous les bons Confesseurs vous

auroient traité de la sorte, si vous vous
sussiez confessé comme il faut.

Pén. Si vous ne me donnez pas l'ab-
solution, vous ferez cause que je ne
gagnerai pas ce beau pardon.

Conf. N'importe, car aussi-bien vous
ne le pouvez pas gagner, avant que
d'avoir fait ce que je dis.

Pén. Vous ferez cause que je ne me
confesserai jamais.

Conf. Ah! misérable, vous montrez
bien que vous n'êtes pas en état de vous
confesser: allez donc, retirez-vous d'ici.

Pén. Vous ne me voulez pas donner
l'absolution encore un coup?

Conf. Non; je ne vous l'accorderai
jamais que vous ne fassiez ce que je
vous dis.

Pén. Vous ne me la voulez pas donner?

Conf. Non.

Pén. Hé bien, je vous promets que tout
maintenant je vais me faire Huguenot.

Conf. Allez donc, misérable; car,
puisque vous ne voulez pas ni restituer
vos larcins, ni vous réconcilier avec
vos ennemis, vous méritez que les
Huguenots vous ouvrent toutes les portes
de leurs temples, comme à plusieurs
sans religion.

F I N.

